



Conseil municipal d'Ottawa

Le 9 novembre 2022

Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués

Sous-comité du patrimoine bâti

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Sous-comité du patrimoine bâti a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 3 octobre 2022:

Membre B. Padolsky - Directive pour évaluer la valeur patrimoniale de l'ancien pont du CFCP construit par-dessus la rivière Rideau

ACS2022-OCC-GEN-0027

Capital (Ward 17)

Recommandations du rapport

Que le Sous-comité du patrimoine bâti demande au personnel :

- 1. d'évaluer la valeur patrimoniale de l'ancien pont du CFCP en vue d'une éventuelle désignation aux termes de la partie IV de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*;**
- 2. de soumettre un rapport sur cette évaluation assorti de recommandations sur la désignation proposée, au Sous-comité du patrimoine bâti et au Conseil municipal d'ici la fin du premier trimestre de 2023;**
- 3. d'envisager des travaux de stabilisation s'il y a lieu, en plus des travaux recommandés dans le rapport de l'ingénieur-conseil de 2018 sur l'état du pont et les options possibles pour arrêter toute dégradation supplémentaire, dans l'éventualité où le personnel recommanderait un avis d'intention de désigner le bien-fonds et**

dans l'éventualité où le pont serait ajouté à la liste de surveillance des biens à valeur patrimoniale.

Adopté